

Transport scolaire : Alerte-transport et bonnes pratiques

Chers parents,

Afin d'être informés de l'état du transport scolaire et des interruptions de service, nous vous rappelons nos moyens de communication et les bonnes pratiques en vue de la sécurité de tous.

À retenir !

- Les élèves doivent se présenter à leur arrêt (lieu d'embarquement) au moins 10 minutes avant l'heure prévue durant les premières semaines.
- Assurez-vous de connaître le numéro d'autobus de votre enfant. Deux façons d'y accéder :
 - **Clic école (... Plus - Élève- Transport scolaire)** 
 - **Portail Parents** (Dossier - Transport)

État du transport : demeurer vigilants et informés.

En raison d'intempéries ou d'un imprévu, le transport scolaire peut être retardé ou annulé.



Trois façons de s'informer :



[Alerte-transport par texto](#) (retards de plus de 20 minutes et interruptions de service)

 **L'abonnement doit être renouvelé chaque année.**

Après votre inscription, cliquez sur le lien reçu par texto afin de sélectionner vos écoles.

Pourquoi se réabonner? La liste des utilisateurs est remise à zéro (0) annuellement en raison des déménagements, nouvelles inscriptions, passage primaire-secondaire, fin de parcours, etc.



Site Internet, section transport scolaire: www.cssob.gouv.qc.ca/transport-scolaire



Facebook : www.facebook.com/cssob

**En cas d'interruption du transport scolaire, les écoles et les centres demeurent ouverts.
Nous vous remercions de prévoir, lorsque possible, une solution afin d'assurer la présence de votre enfant en classe.**

Pour la sécurité de votre enfant :

Consultez nos consignes en transport scolaire ([dépliant](#) ou [vidéo](#))

Prenez connaissance de la procédure en cas d'intempéries ([dépliant](#) ou [vidéo](#)).

Enseignez-lui les [5 règles de sécurité en autobus scolaire](#) avant son premier embarquement.



Pour toute question, contactez-nous par courriel transport@cssob.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 825-4220, faire le 2.